



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 17 octobre 2023

### **ALGUES VERTES : levée du dispositif d'alerte sur la plage du Port du Curnic sur la commune de Guissény**

Dans le cadre de la surveillance du risque sanitaire d'exposition à l'hydrogène sulfuré émanant de la putréfaction des algues vertes, un dépassement du seuil d'alerte, fixé par les autorités sanitaires à 1 ppm (partie par million), avait été détecté sur la plage du Port du Curnic sur la commune de Guissény, ce samedi 14 octobre dernier.

Les algues en putréfaction sur la plage avait été enlevées dès le samedi matin et par précaution un arrêté d'interdiction d'accès de la zone avait été pris par le maire. Depuis les données communiquées par Air Breizh deux fois par jour (publiées sur le site internet de la préfecture) ont permis de confirmer que les concentrations d'hydrogène sulfuré dans l'air sont restées inférieures au seuil d'alerte (1 ppm) depuis plus de 48 heures consécutives.

Dans ce contexte, **le préfet du Finistère a décidé de lever hier le dispositif d'alerte** conformément au protocole sanitaire.

L'arrêté municipal d'interdiction du secteur impacté a été levé par le maire.

Pour rappel, des informations relatives aux émanations d'hydrogène sulfuré et aux enjeux sanitaires sont disponibles sur <https://www.bretagne.ars.sante.fr/les-algues-vertes>, et les données collectées dans le cadre du réseau de capteurs sont accessibles sur le site internet de l'association Air-Breizh <https://www.airbreizh.asso.fr/>.

### **Contact presse**

### **Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)